

Droit



DOUAI

LES DÉBOUCHÉS

- Concours du judiciaire (*magistrature, direction des services de greffe judiciaire, direction des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse*), concours de la pénitencier (*direction pénitencier, conseillère ou conseiller d'insertion et de probation*), concours de la police et de la gendarmerie.
- Professions juridiques (examen du CRFPA avocat, accès à l'institut national des métiers du notariat)
- Services juridiques (associations d'aides aux victimes par ex.) ou contentieux d'entreprises (contentieux lié à la gestion de contrat, à la gestion de créance et à la mise en jeu de la responsabilité)
- Métiers de la recherche (universités, institut de recherche, etc.)

MASTER

Justice, procès et procédures

CODE RNCP : 38198 - Nombre de places disponibles : 20

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master 2 « Justice, procès et procédures » a pour objectif de former les étudiantes et étudiants aux principaux contentieux utiles à la gestion d'un dossier juridique ou judiciaire, ainsi qu'aux modes alternatifs de règlement des conflits.

La première année de Master permet de développer un panel élargi de compétences attendues des professionnels du droit, notamment en droit de la procédure. Cette première année garantit la maîtrise des disciplines fondamentales, tout en approfondissant la connaissance de la justice et en permettant une spécialisation des compétences.

La seconde année de Master permet à l'étudiant d'approfondir l'étude des contentieux (civil, répressif, familial, des affaires, des droits et libertés, de l'exécution des peines, etc.) et d'acquérir des compétences à travers des mises en situations pratiques : dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de procès, organisation d'une manifestation scientifique, atelier d'argumentation et d'éloquence, atelier de recherche (en appui sur la jurisprudence des Cours judiciaire et administrative d'appel) etc.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Savoir appréhender des situations juridiques complexes, en réfléchissant aux différentes solutions envisageables, qu'elles soient amiables ou judiciaires.
- Maîtriser les outils documentaires (utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle, tri des informations réceptionnées, synthèse des documents analysés), qui sont indispensables pour l'exercice d'une profession juridique ou judiciaire, tout comme dans la perspective de faire de la recherche en droit (doctorat).
- Etre en capacité d'apporter une assistance et un conseil juridique
- Savoir rédiger les actes nécessaires à la résolution du conflit (rapports, assignations, conclusions d'avocats, etc.), et exposer une argumentation (simulation de plaidoirie, grand oral de concours, etc.).
- Etre en capacité de suivre un dossier contentieux
- Savoir prendre des décisions en autonomie (rédaction d'un jugement, d'une consultation juridique, exposé et présentation)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Faculté de Droit Alexis de Tocqueville
rue d'Esquerchin
59500 DOUAI
Tél. 03 27 94 50 50

Les informations relatives
à cette formation sont données
à titre indicatif et peuvent être modifiées



CONDITIONS D'ACCÈS ET RYTHME DE LA FORMATION

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit. La sélection des candidates et des candidats se fait sur dossier.

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à avril. À partir du mois de janvier, les cours se déroulent par semaine alternée (une semaine sur deux).

FORMATION CONTINUE

Le Master est ouvert aux salarié(e)s ou demandeuses et demandeurs d'emploi.
Contact : fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Possibilité de faire reconnaître son expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.
Contact : fcu-pac@univ-artois.fr

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- La proximité des cours judiciaire et administrative d'appel de Douai (existence de conventions de partenariats) et l'implication des professionnel(le)s du monde judiciaire dans la formation constituent des atouts majeurs.
- Le calendrier pédagogique du master 2 est en alternance (une semaine sur deux), ce qui permet de s'investir dans un stage en alternance ou dans un contrat de professionnalisation.
- L'existence d'une clinique du droit.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Première année du MASTER JPP	
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » Cours obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédure civile (avec TD obligatoire) ▪ Mode alternatif de règlement des conflits ▪ Droit processuel <p>C2. « Mobiliser des savoirs spécialisés » Cours obligatoires dont un avec TD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit des régimes matrimoniaux (avec TD) ▪ Droit pénal spécial (avec TD) ▪ Droit international privé <p>C3. « S'intégrer au milieu professionnel » 1 cours au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contentieux constitutionnel ▪ Histoire de la Justice en Europe ▪ Grandes doctrines juridiques et politiques <p>Langue vivante : anglais ou Italien Pratique professionnelle (clinique)</p>	<p>C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » Cours obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procédure pénale approfondie (avec TD obligatoire) ▪ Droit de la preuve ▪ Procédure civile d'exécution <p>C2. « Mobiliser des savoirs spécialisés » Cours obligatoires avec un TD au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit pénal des affaires avec TD ▪ Droit des successions avec TD <p>2 cours au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit et contentieux des étrangers ▪ Droit international privé ▪ Droit de la santé ▪ Protection internationale et européenne des droits de l'homme <p>C3. « S'intégrer au milieu professionnel » SAé Ethique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éthique et droit ▪ Pratique professionnelle (clinique juridique) <p>Langue vivante : Anglais ou Italien</p>
Deuxième année du MASTER JPP	
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<p>C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » Cours obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contentieux civil (contrat-responsabilité) ▪ Contentieux répressif ▪ Contentieux européen des droits de l'homme ▪ Contentieux de l'Union européenne <p>C2. Mobiliser des savoirs spécialisés Cours obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit et libertés fondamentaux ▪ Droit de la réparation <p>C3. S'intégrer au milieu professionnel 2 séminaires au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Médiation et régulation non contentieuse ▪ Stratégies patrimoniales en droit de la famille ▪ Droit et éthique de l'intelligence artificielle ▪ Histoire et sociologie de la justice <p>Langue vivante : Anglais ou Italien</p>	<p>C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » 2 séminaires au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contentieux de l'exécution ▪ Procédures d'urgence en droit privé ▪ Contentieux des droits et libertés <p>C2. Mobiliser des savoirs spécialisés 2 séminaires au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contentieux de la privation de liberté ▪ Contentieux du droit pénitentiaire ▪ Protection des personnes vulnérables ▪ Contentieux familial <p>C3. S'intégrer au milieu professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clinique juridique ▪ Note de synthèse ▪ Initiation à la recherche : Atelier de méthodologie de la recherche et Organisation de manifestations scientifiques <p>Mémoire de recherche OU Stage (au moins 307 heures) et rapport : SAé : L'éloquence au service de l'argumentation juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entraînement au grand oral ▪ Concours de plaidoirie

CONTACT

Responsables du Master : Anne SIMON et Fanny VASSEUR-LAMBRY

Mathilde El MOJAHID,
gestionnaire administrative du Master 1
mathilde.elmojahid@univ-artois.fr - Tél : 03 27 94 50 73

Isabelle FABIANEK,
gestionnaire administrative du Master 2
isabelle.fabianek@univ-artois.fr
Tél : 03 27 94 50 51



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés